

## Ouverture des données publiques : La BnF libère ses métadonnées descriptives pour encourager leur réutilisation

La BnF a choisi de placer les métadonnées descriptives (données bibliographiques et d'autorité) issues de ses catalogues sous la « licence ouverte » de l'État, qui en permet la libre réutilisation avec obligation de citation de la source. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'ensemble de ces données - plus de 12 millions de notices bibliographiques et 2,5 millions de notices d'autorité - sera mis à disposition gratuitement pour tout type de réutilisation, y compris commerciale.

La BnF confirme ainsi son engagement dans le mouvement d'ouverture des données publiques, également porté par le ministère de la Culture et de la Communication.

En 2011, elle avait été la première institution culturelle à déposer sur le site [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr) (la plateforme française d'ouverture des données publiques mise en place par la mission Etalab) un premier jeu de données mis à disposition du public sur son site [data.bnf.fr](http://data.bnf.fr).

Cette mesure permet aujourd'hui à la Bibliothèque de participer pleinement au mouvement de coopération et de mutualisation bibliographique, dans le cadre de projets nationaux et internationaux. Au niveau national, l'interopérabilité juridique favorisera notamment les échanges avec les catalogues des agences et bibliothèques de l'Enseignement supérieur et de la recherche, qui ont adopté la même licence pour leurs propres métadonnées.

Le champ de la coopération s'étend également à tous les acteurs de la chaîne du livre, avec lesquels il convient de partager les bénéfices issus de l'investissement de la puissance publique en matière de catalogage et d'indexation bibliographiques pour le bénéfice de l'édition française.

Enfin, l'ouverture des données valorisera les données des bibliothèques et facilitera leur mise en relation avec celles produites par d'autres communautés présentes sur le web.

**Plus largement, la BnF favorise ainsi l'usage, via le web, de données de référence et de qualité, tout en permettant le suivi de leurs réutilisations.**

Pour savoir quelles sont les données concernées :

[http://www.bnf.fr/fr/professionnels/recuperation\\_donnees\\_bnf.html](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/recuperation_donnees_bnf.html)

Pour en savoir plus sur l'ouverture et le partage des données publiques :

[http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers\\_joints/feuille\\_de\\_route\\_du\\_gouvernement\\_sur\\_le\\_numerique.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/feuille_de_route_du_gouvernement_sur_le_numerique.pdf)

Feuille de route Open Data du ministère de la Culture et de la Communication, avril 2013 :

[cblog.culture.fr/.../2013/07/Feuille-de-route-open-data-MCC.pdf](http://cblog.culture.fr/.../2013/07/Feuille-de-route-open-data-MCC.pdf)

---

### Contacts Presse :

**Claudine Hermabessière**, chef du service de presse et des partenariats médias

01 53 79 41 18 - 06 82 56 66 17 - [claudine.hermabessiere@bnf.fr](mailto:claudine.hermabessiere@bnf.fr)

**Hélène Crenon**, chargée de communication presse

01 53 79 46 76 - [helene.crenon@bnf.fr](mailto:helene.crenon@bnf.fr)